

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 55-442-1933 Commissions.

n° 55-442-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 septembre 1933

Numéro JO
n° 442 du 30/09/1933

Date du numéro
30 septembre 1933

TEXTE INTÉGRAL

13 septembre 1933, une commission composée de: MM. Ravailler, chef du service judiciaire, président : Bonnaud et Guinebault, membres du Conseil d'administration, est nommée à l'effet de procéder au rapprochement des écritures de l'ordonnateur et de celles du trésorier payeur, en ce qui concerne les opérations effectuées, au titre du budget local, au cours de l'exercice 1932, Cette Commission, qui se réunira sur la convocation de son président, dressera un procès verbal de ses opérations, qui sera examiné et ratifié par le gouverneur en Conseil d'administration.